

**Arrêté du 19 septembre 2001 portant nomination
à la Commission nationale des dégâts de grand gibier**

NOR : ATEN0100323A

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 19 septembre 2001, sont nommés membres de la Commission nationale des dégâts de grand gibier :

a) En qualité de présidents des fédérations départementales de chasseurs :

Titulaire : M. Arnould (Régis), président de la fédération départementale des chasseurs des Ardennes ;

Suppléant : M. Adam (Jean), président de la fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher ;

Titulaire : M. Bidault (Edouard-Alain), président de la fédération départementale des chasseurs de Maine-et-Loire ;

Suppléant : M. Bagnol (Gilbert), président de la fédération départementale des chasseurs du Gard ;

Titulaire : M. Minchin (Jean-Jacques), président de la fédération départementale des chasseurs du Cher ;

Suppléant : M. Vivier (Alain), président de la fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne ;

b) En qualité de représentants des organisations nationales d'exploitants agricoles les plus représentatives :

Titulaire : M. Chazalet (Jacques), représentant de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ;

Suppléant : M. Fleury (Jean-Michel), représentant de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ;

Titulaire : M. Gensou (Laurent), représentant du Centre national des jeunes agriculteurs ;

Suppléant : M. Vareillaud (Jean-Marc), représentant du Centre national des jeunes agriculteurs.